

Projet de compte-rendu du Conseil d'administration du Jeudi 22 Novembre 2012

- **Mise en place du conseil et de ses différentes commissions**

Monsieur le Proviseur souhaite qu'une commission du conseil pédagogique travaille sur le projet d'établissement.

- **Approbation du compte-rendu du 9 octobre**

Joel Houzet demande de préciser SNES lors de la première intervention dans le compte-rendu, de même pour chacun des élus de la liste. Il demande que soit précisé l'ADRIC et le Conseil régional Ile de France qui sont porteurs du projet Egalité filles-garçons avec les classes de 2^{ndes}.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité

- **Décisions budgétaires modificatives**

Monsieur l'Intendant propose quelques DBM pour la fin de l'exercice 2012, afin de répondre aux charges de la taxe de balayage et du coût du chauffage alors que la taxe d'apprentissage est en diminution. A noter que le lycée bénéficie d'une action non faite mais financée par le Rectorat, il y a plus de 10 ans, pour l'action internationale et que nous sommes autorisés à utiliser.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

- **Présentation du Cadre Budgétaire et Comptable des EPLE**

Pour les membres des Conseils d'administration, la présentation des budgets sera simplifiée et plus compréhensible, les dépenses réparties en « vie de l'élève », « activité pédagogique » et « administration et logistique » avec un fléchage de la destination de la dépense. Il y aura un chapitre « services spéciaux » qui intégrera les bourses et la restauration et enfin une section pour les opérations en capital pour les biens durables acquis.

Cette nouvelle présentation permettra un meilleur suivi, en particulier en lien avec le projet d'établissement.

La nouvelle présentation concernera aussi le budget des GRETA sous une forme adaptée.

- **Actes nécessaires pour les budgets 2013**

Conditions de rémunération des personnels des GRETA

Elles suivent le barème national favorable aux personnels dit « de Montpellier ». Thierry Reygades, SNES, fait remarquer qu'une réglementation dans un cadre national serait nécessaire plutôt que des interprétations éventuellement différentes dans quelques GRETA. Adopté avec 1 abstention et 5 NPV

- **Situation des personnels du GRETA**

Monsieur le Proviseur est autorisé à effectuer les opérations de gestion concernant les personnels du GRETA et à engager de nouveaux personnels si nécessaire pour les actions de formations prévues en 2013. Il essaye d'assurer la stabilité des situations en augmentant le nombre des CDI (4 actuellement) en transformant si possible les CDD en postes gagés et CDI. Adopté avec 1 abstention

- **Vacations pour certains personnels exerçant pour le GRETA**
Cela permet de rémunérer des actions de moins de 150 heures annuelles dans le cadre du barème de Montpellier pour un budget maximum global de 40.000 €.
Adopté avec 2 abstentions

- **Autorisation donnée à Monsieur le Proviseur d'ester en justice** pour le lycée et le GRETA ainsi que de transiger lorsque la situation le permet.
Adopté à l'unanimité

- **Organisation du service d'hébergement**
Il s'agit d'un vote un peu formel puisque les tarifs sont fixés par la Région. Les tarifs à Diderot sont bas par rapport à ceux d'autres lycées de la Région car pendant des années le Conseil d'administration a eu une action volontariste de limitation des hausses. Pour l'essentiel, l'augmentation de 1,7 % pour les élèves décidée par la Région est due à la hausse du coût de la vie. Elle n'améliore donc pas vraiment la qualité du repas. Le tarif des commensaux ne change pas. Les élus SNES regrettent que les CA ne soient plus du tout maîtres de leurs tarifs.
Adopté avec 2 abstentions et 3 refus de vote

- **Paiement de la Taxe de balayage**
Comme chaque année, Monsieur l'Intendant souligne que c'est un impôt dû par le propriétaire. Une négociation tacite avec la Région nous conduit à n'en payer que la moitié. Le CA autorise donc le paiement de cette taxe dans ces conditions.
Adopté avec 2 Non et 2 abstentions

- **Création d'un budget annexe pour la gestion des contrats aidés de l'Académie de Paris**
Depuis la fin des années 80, le lycée Diderot est l'établissement support du paiement de tous ces emplois aidés. Il est décidé d'en faire un budget annexe afin de ne pas fausser la lecture du budget du lycée. Les élus SNES font remarquer qu'ils sont opposés au recours à l'emploi précaire.
Adopté avec 3 NPV

- **Junior entreprise**
Le chef des travaux propose que le lycée s'associe à la création d'une Junior entreprise. Cette association, loi de 1901, permettrait à des élèves de BTS et d'ATS de réaliser des études à caractère pédagogique et économique. L'association constituée demanderait alors sa labellisation qui s'obtient sur plusieurs années. Le lycée a les compétences pour réaliser de telles études qui permettraient de le valoriser et de créer des liens entre les générations. Des membres du CA expriment des questions et leur scepticisme devant la proposition : quel apport par rapport à la situation actuelle dans nos rapports existant avec les entreprises, qu'est-ce que l'association CNJE, qui la dirige, quels sont ses statuts et ses valeurs, les élèves auront-ils le temps de s'investir dans un projet supplémentaire alors qu'ils ont stage et projet industriel dans leur formation, ne faudrait-il pas un enseignant de gestion effectif en BTS, ne s'agit-il pas d'un projet plus adapté pour les formations d'écoles de gestion, ne faudrait-il pas donner une réelle impulsion à l'association des anciens élèves ?

En tout état de cause, ce sont des élèves qui créent cette association et si elle était créée le CA aurait à se prononcer sur une convention avec le lycée. Un élève exprime qu'il trouve le projet intéressant.

Monsieur le Proviseur demande l'avis du CA :

6 pour, 6 contre, 8 abstentions.

On notera l'enthousiasme créé par la proposition du chef des travaux !

- **Convention avec LLG**

Monsieur le Proviseur demande l'accord pour une convention le lycée Louis Le Grand et le GRETA afin de rendre service ponctuellement sur une prestation.

Adopté avec 1 abstention et 2 refus de vote

- **Convention pour la préparation au Brevet d'initiation à l'aéronautique**

Khaled Yahiaoui, enseignant disposant du certificat d'aptitude à l'enseignement aéronautique forme des élèves à la préparation du brevet en lien avec le centre d'initiation et de formation à l'aviation générale pour les stages pratiques. Un élève regrette qu'il n'y ait eu l'année dernière qu'un vol réel effectif. Le lycée dispose maintenant d'un simulateur de vol.

Adopté à l'unanimité

- **Adhésion à l'association France Chine**

Cela permet de disposer d'informations et de propositions de séminaires

Adopté à l'unanimité

- Jean-Claude Nestoret, liste indépendante, demande en question diverse comment un enseignant peut réaliser un projet culturel pour les élèves de la SEP. Il n'y a pas de différence entre le lycée et la SEP. Il faut pour cela faire une demande pour validation et financement éventuel à Monsieur le Proviseur. Le projet est alors présenté au CA. Pour une sortie, une demande d'autorisation est à la disposition des collègues auprès du secrétariat de la scolarité. D'ores et déjà plusieurs classes et profs de la SEP sont impliqués dans divers projets culturels.

Monsieur le Proviseur informe le CA qu'un nouveau logiciel de notes pour les élèves sera mis en place, après tests, pour la prochaine rentrée scolaire.

Joel Houzet, secrétaire de séance